

COVID-19

FERMETURE DES ÉDIFICES MUNICIPAUX

Moffet le, 16 mars 2020 – la municipalité de Moffet informe la population que dans ses efforts pour limiter la propagation du virus COVID-19, tous les édifices municipaux à l’exception du bureau municipal, sont fermés à la population jusqu’à nouvel ordre. La séance du conseil du 17 mars sera tenue à huis clos. Des tentatives seront faites afin de rendre cette séance disponible sur le site de la municipalité moffet.ca.

Le bureau municipal demeure ouvert, mais dès mardi 12h, nous demandons aux citoyens de s’y présenter seulement si cela est strictement nécessaire et ce, afin de protéger les employés, leurs entourages et tout le reste de la population. Vous pouvez joindre le bureau par téléphone ou par courriel pour vos questions.

Pour le paiement de vos taxes municipales, il est possible de payer celle-ci par chèque ou par paiement électronique. Une boîte spéciale sera à votre disposition à l’entrée du bureau municipal, vous pourrez y déposer votre paiement de taxes.

Merci de votre collaboration.

Si vous présentez des symptômes qui s’apparentent au COVID-19 ou si vous avez des questions, composer le numéro suivant :

1 877 644 4545

Pour toute autre information
quebec.ca/coronavirus